ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 51162

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le fait que par question écrite n° 43065, elle a souligné les dysfonctionnements du service des urgences en Moselle (Médigarde, SMUR...). Elle précisait notamment que « plusieurs élus locaux du canton de Faulquemont, et notamment le président de la communauté de communes du district urbain de Faulquemont, s'étonnent de ce que, sans aucune concertation, l'organisation médicale d'urgence ait été profondément modifiée en Moselle-est. Les urgences seraient en effet dorénavant centralisées sur l'hôpital Marie-Madeleine de Forbach, alors que certaines communes du canton de Faulquemont en sont éloignées de près de cinquante kilomètres et qu'en plus, la circulation est extrêmement difficile dans le secteur de Saint-Avold. Dans ces conditions, il est difficilement envisageable que l'objectif de vingt minutes assigné pour l'intervention des services d'urgence puisse être respecté ». Or, non seulement cette question n'a pas obtenu de réponse dans le délai prévu, ce qui a obligé son auteur à recourir à la procédure des questions écrites prioritaires, mais en plus le contenu de la réponse est extrêmement désinvolte. Cette réponse se résume de la sorte : « En ce qui concerne plus particulièrement la situation du district urbain de Faulquemont, l'antenne SMUR de Forbach, située à Saint-Avold et fonctionnant 24 heures sur 24, permet aujourd'hui d'obtenir des délais d'intervention satisfaisants ». La santé en général et le service des urgences en particulier méritent une réponse plus sérieuse et plus détaillée. C'est pourquoi elle lui demande quel est le temps de liaison en voiture, et en respectant la réglementation routière, pour aller de l'hôpital Marie-Madeleine de Forbach à la commune de Vittoncourt. Accessoirement, elle souhaiterait qu'elle lui précise si le temps ainsi constaté qui s'ajoute aux autres délais incompressibles lui paraît raisonnable pour une personne victime d'une crise cardiaque ou d'un autre aléa urgent de santé.

Texte de la réponse

La prise en charge des urgences dans le secteur est de la Moselle n'est pas centralisée à l'hôpital de Forbach. Une antenne de structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) a été autorisée à Hospitalor Saint-Avold pour laquelle une aide financière conjoncturelle a été allouée par l'agence régionale de l'hospitalisation de Lorraine. Cette antenne SMUR, inscrite dans le schéma régional d'organisation des soins, dessert un territoire qui lui est spécifique et justifie un fonctionnement 24 heures sur 24. Depuis lors, l'agence régionale n'a été saisie d'aucun dysfonctionnement concernant cette antenne. S'agissant de la prise en charge des urgences des habitants de Vittoncourt, le délai pour atteindre l'hôpital de Forbach est de 47 minutes. Il est à préciser que la zone d'attractivité de la commune de Vittoncourt est la ville de Metz qui est située à 35 minutes.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 51162
Rubrique : Santé

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE51162

Ministère interrogé : Santé et sports
Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 30 mars 2010
Question publiée le : 2 juin 2009, page 5280
Réponse publiée le : 6 avril 2010, page 4092